

Le Figaro Économie, vendredi 31 mars 2023 748 mots, p. 22

Économie

Matignon veut rationaliser le petit monde des instituts économiques

La France compte une myriade d'établissements indépendants fondés pour la plupart il y a quarante ans.

de Guigné, Anne

CONJONCTURE Dans le débat sur la réforme des retraites dont la France sort éreintée, ont clairement manqué des voix d'économistes pondérés, crédibles aux yeux de tous et capables de mettre en perspective les changements portés par le texte. Dans les médias, ce sont essentiellement de fermes opposants à la réforme tel Michael Zemmour, enseignant à la Sorbonne et Sciences Po, qui se sont exprimés. À la décharge des autres, s'associer à un projet de loi si sensible exigeait une petite dose d'esprit sacrificiel...

Au-delà du côté épidermique de toute réforme touchant aux retraites, cet épisode souligne surtout en creux la faiblesse française dans l'évaluation des politiques publiques, un domaine pourtant essentiel à la construction du débat démocratique. « *Les instituts de conjoncture français sont beaucoup plus petits que leurs homologues étrangers*, avance ainsi Xavier Ragot, le président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) qui est abrité à Sciences Po. *Par exemple, à l'OFCE, nous sommes cinquante quand nos équivalents en Allemagne comptent deux cents chercheurs. Le résultat de cette fragmentation est potentiellement dangereux pour la démocratie : nous n'avons pas aujourd'hui les moyens d'apporter un éclairage solide dans le débat public sur des sujets aussi essentiels que les réformes industrielles ou fiscales européennes .* »

Consciente du sujet, Élisabeth Borne a justement confié début mars à deux économistes de renom, Jean-Luc Tavernier, le directeur général de l'Insee et Nicolas Véron, cofondateur du centre de réflexion européen Bruegel et chercheur au Peterson Institute, le soin de porter un diagnostic sur les évolutions possibles de l'écosystème de ces organismes d'expertise économique. Leurs conclusions et éventuelles recommandations sont attendues pour la fin de l'été.

« Multiplication des entités »

Charge donc aux deux hommes d'auditer ces prochaines semaines la myriade d'établissements qui forme le protéiforme paysage français de l'évaluation économique, hors administration : le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), l'OFCE, Rexecode, l'Institut de recherche économique et sociale (Ires), le Centre pour la recherche économique et ses applications (Cepremap), le Conseil d'analyse économique (CAE), le Center for Economic Policy Research (CEPR), l'Institut des politiques publiques

(IPP), ou encore le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (Liepp)...

L'idée de la mission était dans l'air depuis plus d'un an. L'échec du rapprochement entre le petit Cepii et Sciences Po, l'année dernière, a incité les services de Matignon à la mettre sur des rails. Dans sa lettre de mission, la première ministre souligne que « *la multiplication de ces entités pose certains défis* ». Elle constitue « *un obstacle à l'appropriation par les non-spécialistes et par la société française dans son ensemble des enseignements qu'on peut tirer de ces analyses* » .

L'idée de cette mission est aussi « *de réfléchir à la manière dont ces organismes peuvent éclairer la décision publique, ce qui demande de se pencher sur leur attractivité, leur degré d'indépendance, la qualité de leur production...* » , précise-t-on à Matignon. Jean-Luc Tavernier et Nicolas Véron devraient aussi se pencher sur le serpent de mer du rôle du Parlement dans l'évaluation. Lors de la dernière législature, de nombreux députés étaient montés au créneau pour réclamer d'être dotés, comme aux États-Unis ou en Angleterre, d'un organisme indépendant d'évaluation des textes de loi. Ces démarches n'avaient pas débouché sur le moindre résultat tangible.

Héritage de Raymond Barre

Le paysage de l'analyse économique français a été en grande partie façonné sous Raymond Barre suite au rapport Lenoir-Prot de 1979. À l'époque, alors que la France subit de plein fouet les secousses du second choc pétrolier, une demande de pluralisme dans le domaine de la prévision économique émerge face à l'oligopole administratif constitué par l'Insee et la Direction de la prévision, ancêtre du Trésor.

En réponse, Valéry Giscard d'Estaing décide, suivant les recommandations du rapport, d'ouvrir ce domaine à la concurrence. La puissance publique accompagne alors la création de multiples centres indépendants. En 1981 est ainsi créé l'OFCE, dans l'orbite de l'université, longtemps présidé par Jean-Paul Fitoussi mais aussi Ipecode, qui deviendra Rexecode, plus proche du patronat.

La question du financement de ces différents organismes est bien sûr centrale. Face à des ressources contraintes, l'idée serait de rationaliser quelque peu ce paysage afin d'en renforcer les acteurs. La mission pourrait ainsi déboucher sur des recommandations de rapprochements qui permettraient de créer quelques grands pôles français, bien identifiés, d'expertise économique.